



## ÉDITO

Les médias font tout pour atténuer les inégalités femmes/hommes, quitte à enfoncer des portes ouvertes et asséner des vérités sans fondement. Les Femmes seraient les « *grandes gagnantes* » de la réforme des retraites. Ironie du sort, comme si les Femmes allaient gagner au loto. Être en dessous du seuil de pauvreté quand arrive l'heure de la retraite les placent pourtant loin du gros lot. Pour éviter les poncifs et les fake-news, voici quelques chiffres, 63 % des salaires payés au SMIC sont des Femmes, 82 % des salariées à temps partiel sont des Femmes, 59 % des entreprises de plus de 50 salariés ne respectent pas la Loi et n'ont ni accord, ni plan d'action sur l'égalité professionnelle. Oui mais les Femmes peuvent profiter plus de la retraite que les Hommes, leur espérance de vie étant de 85 ans contre 79. A ceci près que l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans que l'on soit limité dans nos activités par un pépin de santé, est de 64,4 ans pour les Hommes et de 65,9 ans pour les Femmes. Nous finirons par des citations de Maya Angelou, écrivaine, poète, militante et figure emblématique du mouvement américain des droits civiques, « *le préjugé est un fardeau qui obscurcit le passé, qui menace l'avenir et qui rend le présent inaccessible.* » « *Nous sommes aussi aveugles que nous le voulons* ».

## REFORME DES RETRAITES MACRON – UN DANGER POUR LES FEMMES !

Depuis la présentation de son projet de réforme des retraites, le gouvernement martèle qu'il serait très bénéfique pour les femmes. Lors de la conférence de presse de présentation du projet de réforme des retraites, le 10 janvier, Élisabeth Borne a asséné ces mots à quatre reprises. Toujours avec le même objectif : soutenir l'idée que son projet profitera aux femmes, qui touchent, en moyenne, des pensions encore largement inférieures à celles des hommes. Aujourd'hui, les inégalités de pension entre les femmes et les hommes sont encore très importantes, de l'ordre de 40 % en pension de droit direct, 28 % si l'on intègre les pensions de réversion. Comment expliquer un tel écart ? Il résulte d'un cumul de plusieurs facteurs. L'inégalité salariale, bien sûr. Le calcul du montant de la pension est effectué en fonction de la durée cotisée et du montant cotisé. Or les femmes cotisent sur un montant plus faible que les hommes puisqu'elles sont encore payées en moyenne 28 % de moins. Leurs carrières sont également plus courtes, et c'est pour cela que la réforme des retraites du gouvernement aura un impact négatif sur elles. Car toutes les réformes qui consistent à allonger les durées de travail défavorisent les femmes, plus nombreuses à avoir des carrières incomplètes. Aujourd'hui, 40 % des femmes partent à la retraite avec une carrière incomplète. Le gouvernement assure que cet écart va se réduire, notamment grâce à la hausse du minimum contributif de 100 euros... Cette hausse ne résoudra qu'une infime partie du problème. Rappelons que la hausse du minimum contributif est prévue par la loi depuis 2003... sans être mise en œuvre. De plus, 1200 euros brut, c'est seulement 100 euros au-dessus du seuil de pauvreté. Cette somme est conditionnée au fait d'avoir une carrière complète. Et, parmi les retraités qui perçoivent moins de 1000 euros de pension, 83 % ne réunissent pas ces conditions, essentiellement des femmes. Le bénéfice de cette mesure est donc marginal pour les retraités. De nombreuses femmes attendent 67 ans, et l'âge de l'annulation de la décote, pour partir à la retraite ! C'est le cas de 20 % d'entre elles. C'est ce qui est grave, dans le discours du gouvernement : il faudrait se réjouir que les femmes partent à 67 ans. Élisabeth Borne

nous dit en creux que le gouvernement aurait pu décaler cet âge à 69 ou 70 ans... Génial, et pourquoi ne pas pousser à 80 ans ? Mécaniquement, le nombre de femmes qui vont devoir attendre 67 ans va augmenter car le nombre d'années de cotisation demandées augmente aussi plus rapidement que prévu. Ce n'est même pas un statu quo, c'est une dégradation. Comme les combats féministes ont beaucoup progressé (et c'est très bien), il y a une tendance de plus en plus importante à faire du « féminisme washing », en voulant faire croire que des mesures qui sont soit neutres, soit nuisibles pour les femmes leur sont en fait favorables. Ce n'est pas nouveau. Déjà, Édouard Philippe avait procédé ainsi, de manière très provocante, lors du précédent projet de réforme des retraites en 2019 : il avait déclaré que les femmes seraient les grandes gagnantes de sa réforme, ce qui était totalement faux, et avait été largement démontré à l'époque. Cette provocation avait été un moteur de mobilisation de plus. Elle avait lancé le mouvement des Rosies ainsi que la grève féministe du 8 mars 2020, nommée la « *mobilisation des grandes gagnantes* » afin de prendre le gouvernement à son propre jeu. Cela avait donné une dimension très féministe à cette mobilisation.



## LE RIFSEEP : UN ENJEU D'INDIVIDUALISATION ET D'INÉGALITÉS SALARIALES ACCRUES

Le RIFSEEP, c'est la remise en cause du principe d'égalité de traitement à grade et fonction identiques, un outil pour faciliter la mobilité et faire la part belle à l'individualisation des rémunérations. Il se décline de la façon suivante :

- L'IFSE, Indemnité tenant compte des Fonctions, des Sujétions et de l'Expertise, qui instaure ou remplace le régime indemnitaire existant. L'IFSE intègre le critère de la mobilité sous peine de voir son régime indemnitaire augmenter plus lentement, sinon stagner.
- Le CIA, Complément Indemnitaire Annuel, qui doit «tenir compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir» sera fondé sur l'entretien professionnel et l'appréciation de la valeur professionnelle. Son versement est facultatif. Le CIA c'est l'arbitraire le plus total avec la mise en concurrence des personnels et la casse des collectifs de travail, et pire c'est la remise en cause de la garantie de maintien de la rémunération d'une année sur l'autre.

Dans ces conditions, on voit bien comment les inégalités salariales déjà constatées entre les femmes et les hommes pourront encore s'aggraver avec le RIFSEEP pour toutes les raisons déjà évoquées (mobilité, qualifications non reconnues, absence pour maternité...).

Encore une bonne raison de se mobiliser les 7 et 8 mars pour l'égalité entre les femmes et les hommes et refuser d'entrer dans le jeu de la prime individuelle au mérite.

I- Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel.

**LA RETRAITE MOYENNE D'UNE FEMME EST DE 825 EUROS**



14h - 16h : Conférence débat «Précarité , retraite, pénibilité, réalités des inégalités entre les femmes et les hommes».

EAGR, 64 avenue de la Révolution, 87000 Limoges

16h - 20h : Animations / stands / chorales / flash mob des rosies / Commissaire priseur des droits / plein d'autres surprises ...

1 square Jacques Chirac, 87000 Limoges, parvis de la Mairie

17h30-20h: RASSEMBLEMENT

1 square Jacques Chirac, 87000 Limoges, parvis de la Mairie

## C'EST QUOI LE 8 MARS ?

Une journée pour rendre visibles les luttes menées par les femmes afin d'améliorer leur quotidien. Cette journée permet de faire un bilan sur les conditions de vie des femmes et des minorités de genre, que ce soit dans la société française ou à l'international. Il est important de prendre en compte les différentes conditions d'existences des femmes, qu'elles soient racisées, transgenres, en situation de handicap, immigrées...

Profitons du 8 mars pour organiser la solidarité et porter collectivement des revendications.

## LE 8 MARS EN 2023

Cette année est marquée par l'engagement d'un rapport de force dans les luttes sociales. L'objectif : le droit à une sécurité sociale forte pour tout-te-s : chômage, retraite, santé, famille ...

L'heure est à l'union des forces afin d'obtenir des victoires sociales fortes et des nouveaux conquits sociaux. Nous ne voulons plus de leur monde de concurrence, de maltraitance, de précarités ... Nous voulons un avenir meilleur, une retraite heureuse et un monde bienveillant pour tou-te-s !

## COMMENT FAIRE LA GREVE FEMINISTE ?

La grève du travail salarié, domestique, ...

- Se rapprocher de son syndicat pour poser un préavis de grève
- S'allier et s'organiser avec ses collègues
- Aller manifester
- Montrer son engagement si on ne peut pas faire grève : discuter, préparer des pancartes, porter sur soi un signe de la grève (vêtements violets, badges, etc.), tenir un piquet de grève

Ces moyens de se mobiliser ne sont pas exhaustifs, emparez vous de la grève générale féministe, chez vous, dans la rue, sur votre lieu de travail, dans votre quartier, dans votre ville.

Affichez les couleurs de la grève à vos fenêtres, sur vos réseaux sociaux !

**Dès à présent rejoignez le mouvement des «rosies» en manifestation (tuto des flashmob en ligne, tenue : vêtements bleus, ruban rouge).**

La Châtaigne d'Honneur : La Châtaigne d'Honneur de ce numéro spécial 8 mars est attribué à Franck Riester ministre des Relations avec le Parlement qui reconnaît que le texte du gouvernement pénalisera davantage les femmes que les hommes par le recul de l'âge légal de départ prévu dans le cadre de la réforme des retraites. Ce dernier l'a reconnu, après la parution dans la presse d'une étude sur les conséquences réelles de la réforme : « On n'en disconvient absolument pas », a-t-il déclaré sur Public Sénat, lundi 23 janvier. « Les femmes, pour atteindre leur durée de cotisation, utilisent notamment des trimestres validés par enfant [...]. Évidemment, si vous reportez l'âge légal, elles sont un peu pénalisées », ajoute-t-il. Avant d'assumer : « On n'a jamais dit que tout le monde était gagnant. On demande un effort aux Français pour pouvoir équilibrer notre système de retraite. On demande un effort à tout le monde, y compris aux femmes. ». Faute avouée, même pas pardonnée...

**La Châtaigne vous invite à vous mobiliser contre la réforme des retraites le 7 mars 14h carrefour Tourny Et le 8 mars pour l'égalité dans les différentes animations prévues (programme ci dessus).**

## BULLETIN D'ADHESION

NOM : ..... Prénom : .....  
Service : ..... N° de tél : .....  
Grade : ..... Echelon : .....  
Temps partiel ..... % :  OUI  NON

Adresse courriel de la section : [cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip87@dgfip.finances.gouv.fr)

Site internet local : <http://www.dgfip.cgt.fr/87/>